

BRUXELLES PATRIMOINES



Numéro spécial
Journées du Patrimoine
Septembre 2018 | N° 028

Dossier **LE PATRIMOINE C'EST NOUS !**

LA CONSERVATION D'UN PETIT PATRIMOINE NON CLASSÉ

DES PRIMES POUR LA QUALITÉ DE L'ORDINAIRE URBAIN

LUDO GOBIN

COORDINATEUR CELLULE PETIT PATRIMOINE, DIRECTION DES MONUMENTS ET SITES



Sgraffite récemment restauré rue Malibran 47 à Ixelles (A. de Ville de Goyet, 2017 © BUP/BSE)

D'innombrables façades de la Région bruxelloise sont ornées de sgraffites, de vitraux ou de ferronneries décoratives qui embellissent l'ensemble et caractérisent notre architecture urbaine. Bien que ces façades ne soient souvent pas classées comme monument, elles font partie du patrimoine et leur préservation est importante pour la qualité de l'environnement urbain. La restauration de ces éléments est toutefois souvent négligée au profit d'autres travaux, jugés prioritaires car visant à améliorer le confort. C'est pourquoi la Région a décidé, en 2010, d'octroyer un soutien financier aux propriétaires qui souhaitent rénover leur façade dans les moindres détails et veulent, ce faisant, restaurer ces éléments de petit patrimoine dans les règles de l'art.

Au sens large, le « petit patrimoine » se compose des divers éléments qui embellissent les façades et les jardinets à rue des maisons et immeubles à appartements bruxellois. Ces éléments, qui contribuent d'une manière discrète ou plus remarquable, à l'image caractéristique et à l'originalité d'un bâtiment, sont souvent visibles aussi depuis l'espace public et constituent, dès lors, une plus-value pour notre cadre de vie. Leur présence témoigne de l'histoire artistique et architecturale d'un lieu et elle est souvent déterminante pour le style et l'identité d'une rue, d'une place ou d'un quartier.

Il s'agit le plus souvent d'éléments décoratifs ajoutés ou placés sur les façades, comme des sgraffites, des carreaux en céramique, des panneaux de mosaïques, des vitraux et des garde-corps en fer forgé ou en fonte, mais aussi des éléments remarquables de décoration de porte (comme des ferrures, des boîtes aux lettres...) et des cor-

niches. Bref, cela concerne tous les détails qui possèdent des caractéristiques esthétiques incontestables et qui témoignent d'un artisanat particulier ou d'une période stylistique donnée. La ferronnerie d'art ou les éléments décoratifs, tels que les sols en mosaïque des jardinets, appartiennent également à la catégorie du petit patrimoine.

Pour conserver ce type de patrimoine, visible depuis l'espace public, et le mettre en valeur, la Région de Bruxelles-Capitale octroie des aides financières pour sa restauration. Les modalités d'obtention d'une prime sont fixées dans l'arrêté du Gouvernement du 31 janvier 2013. La prime couvre 50 % ou 75 % des frais de restauration, avec un maximum de, respectivement, € 10.000 ou € 15.000 par immeuble pour une période de cinq ans. Le pourcentage est porté à 75 % pour les propriétaires publics, si le bâtiment est situé dans la zone d'un contrat de quartier durable actif ou si le revenu imposable global du demandeur est inférieur à € 40.000 par an (+ € 2.500 par personne à charge).

Chaque propriétaire, copropriétaire ou titulaire d'un droit réel ou d'un bail commercial, tant une administration publique dépendant de la Région (commune, CPAS...) qu'un particulier, peut demander la prime. Cependant, celle-ci n'est octroyée que pour des travaux de restauration et exclut les travaux d'entretien ou ceux déjà réalisés ou entamés.

Tous les quartiers de la Région bruxelloise entrent en ligne de compte. Depuis l'introduction de la prime régionale en juillet 2010, le budget disponible a été augmenté chaque année. À ce jour, la Direction des Monuments et Sites a traité quelque 500 demandes de prime dont le montant moyen s'élevait

à € 3.000. Au total, il a été octroyé des primes pour un montant de € 1.500.000 en moins de dix ans. La majeure partie des demandes porte sur la restauration de garde-corps en fonte. Viennent ensuite respectivement la restauration de sgraffites, de vitraux, de corniches et de clôtures de jardin en fer forgé. En ce qui concerne la répartition géographique des demandes, nous constatons que la majorité d'entre elles proviennent de la première couronne. Schaerbeek représente plus de 20 % des demandes, suivie par Bruxelles (14 %), Saint-Gilles (13 %), Ixelles (12 %), Etterbeek (7,5 %) et Forest (6 %).

Les restaurations réalisées avec le concours de ces primes sont particulièrement convaincantes. Il convient à présent de poursuivre cet effort et de sensibiliser d'autres propriétaires bruxellois à restaurer leur façade, y compris ces éléments caractéristiques, en faisant appel à des professionnels spécialisés. Les propriétaires peuvent s'adresser à la Direction des Monuments et Sites pour des conseils techniques et administratifs et également, sur demande, pour une visite sur place. Cette action commune des citoyens et des pouvoirs publics contribue à l'amélioration de la qualité de notre patrimoine et de notre environnement. Le succès des primes est de plus en plus perceptible dans la ville et constitue indiscutablement un stimulant à poursuivre et une initiative à développer dans le futur.

Traduit du Néerlandais

COLOPHON

COMITÉ DE RÉDACTION

Stéphane Demeter, Paula Dumont,
Murielle Lesecque, Griet Meyfroots,
Cecilia Paredes et Brigitte Vander
Bruggen

RÉDACTION FINALE EN FRANÇAIS

Stéphane Demeter

RÉDACTION FINALE EN NÉERLANDAIS

Paula Dumont et Griet Meyfroots

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Murielle Lesecque

COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Cecilia Paredes

COORDINATION DU DOSSIER

Stéphane Demeter

AUTEURS/COLLABORATION

RÉDACTIONNELLE

Aurélie Autenne, Kristiaan Borret,
Bruno Campanella, Michel
Dechamps, Ann Degraeve, Stéphane
Demeter, Paula Dumont, Ludo
Gobin, Yves Hanosset, Claudine
Houbart, Pascale Ingelaere, Serge
Joris, Catherine Leclercq, Isabelle
Leroy, Marc Meganck, Cecilia
Paredes, Véronique Van Bunnan,
Hans Vandecandelaere, Brigitte Vander
Bruggen, Manja Vanhaelen, l'équipe de
visit.brussels, Thierry Wauters

TRADUCTION

Gitracom, David Kusman,
Ubiqu Belgium NV/SA

RELECTURE

Augusta Dörr, Martine Maillard
et le comité de rédaction

GRAPHISME

Polygraph'

CRÉATION DE LA MAQUETTE

The Crew communication sa

IMPRESSION

IPM printing

DIFFUSION ET GESTION DES ABONNEMENTS

Cindy De Brandt,
Brigitte Vander Bruggen.
bpeb@sprb.brussels

REMERCIEMENTS

Manon Boetman, Sophie Bouchard,
Philippe Charlier, Alfred de Ville de Goyet,
Jacques de Selliers, Farba Diop,
Marie-Laure Lectef

ÉDITEUR RESPONSABLE

Bety Waknine, directrice générale de
Bruxelles Urbanisme et Patrimoine/
Région de Bruxelles-Capitale,
CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.
Les articles sont publiés sous la
responsabilité de leur auteur. Tout droit
de reproduction, traduction et adaptation
réservé.

CONTACT

Direction des Monuments et Sites -
Cellule Sensibilisation
CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles
<http://patrimoine.brussels>
aatl.monuments@sprb.brussels

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la
recherche des ayants droit, les éventuels
bénéficiaires n'ayant pas été contactés
sont priés de se manifester auprès de la
Direction des Monuments et Sites de la
Région de Bruxelles-Capitale

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACW – Association Campanaire
Wallonne
ADUB – Archives du Département de
l'Urbanisme de la Ville de Bruxelles
ARML – KULeuven, Centrale
Bibliotheek, Universiteitsarchief, Fonds
R.M. Lemaire
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles
BUP/BSE – Bruxelles Urbanisme et
Patrimoine/Brussel Stedenbouw en
Erfgoed
CIRB – Centre d'Informatique pour la
Région bruxelloise
IAF – Association internationale de
Fauconnerie
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor het
Kunstpatrimonium / Institut royal du
Patrimoine artistique
SPRB/GOB – Service public régional
de Bruxelles / Gewestelijke
Overheidsdienst Brussel

ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2018/6860/031

*Dit tijdschrift verschijnt ook in het Nederlands
onder de titel «Erfgoed Brussel».*



Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

001 - Novembre 2011
Rentrée des classes

002 - Juin 2012
Porte de Hal

003-004 - Septembre 2012
L'art de construire

005 - Décembre 2012
L'hôtel Dewez

Hors série 2013
Le patrimoine écrit notre histoire

006-007 - Septembre 2013
Bruxelles, m'as-tu vu ?

008 - Novembre 2013
Architectures industrielles

009 - Décembre 2013
Parcs et jardins

010 - Avril 2014
Jean-Baptiste Dewin

011-012 - Septembre 2014
Histoire et mémoire

013 - Décembre 2014
Lieux de culte

014 - Avril 2015
La forêt de Soignes

015-016 - Septembre 2015
Ateliers, usines et bureaux

017 - Décembre 2015
Archéologie urbaine

018 - Avril 2016
Les hôtels communaux

019-020 - Septembre 2016
Recyclage des styles

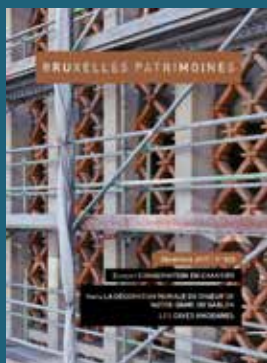
021 - Décembre 2016
Victor Besme

022 - Avril 2017
Art nouveau

Derniers numéros



023-024 - Septembre 2017
Nature en ville



025 - Décembre 2017
Conservation en chantier



026-027 - Avril 2018
Les ateliers d'artistes

2018 
EUROPEAN YEAR
OF CULTURAL
HERITAGE
#EuropeForCulture



urban
.brussels 

URBAIN BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE
STEDENBOUW EN ERFGOED

10 €



ISBN 978-2-87584-166-7